



Boussac



Bulletin
Communal

#Février 2023



MEILLEURS VŒUX 2023



Bonjour à toutes et à tous,

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite tous nos meilleurs vœux de santé et réussite pour l'année 2023.

Cela fait bientôt 3 ans que cette nouvelle équipe du conseil municipal est élue et que nous n'avons pas pu nous rencontrer aussi facilement et aussi nombreux ; c'est avec un réel plaisir que je vous vois aujourd'hui rassemblés. Notre équipe se présentera tout à l'heure en même temps que les nouveaux arrivants sur notre commune ; en effet, ce ne sont pas moins d'une trentaine de familles, soit une cinquantaine de personnes qui ont rejoint notre communauté depuis plus de 2 ans.

La menace sanitaire n'est pas complètement écartée et malgré, une immunisation collective de plus en plus efficace, il est nécessaire dans certaines conditions de conserver les gestes barrières.

Suite au recensement de 2021, la population de Boussac est de 609 habitants. Cette légère évolution montre le dynamisme de notre territoire et des associations qui l'animent.

En cela, la municipalité met à la disposition de tous, des équipements qui permettent à une dizaine d'associations de s'exprimer : rénovation du four à pain, équipement multisports, récupération licence 4, prévision d'équipements sportifs complémentaires, stade, cimetière ; etc...

Ces associations œuvrent dans plusieurs domaines, elles sont toujours en recherche de bénévoles, n'hésitez pas à les rencontrer ; à signaler, la recette exceptionnelle du téléthon de 1850€u. Pour les nouveaux arrivants, l'application « panneau-pocket » et le site internet de la commune sont de précieux alliés de renseignements.

Notre tissu économique est bien fourni en artisanat (une vingtaine) dans plusieurs secteurs d'activité, du mécanicien ou menuisier à l'esthéticienne ou la réflexologue ; gros déficit en commerces, à signaler toutefois, le bar associatif du dimanche matin, 1 pizzaiolo ou une maraichère à La Carmélie

Coté travaux, des aménagements routiers ou sportifs conséquents sont réalisés chaque année; un hangar communal est en construction au village du Fraysse, il permettra de réaménager des locaux dans le village de Boussac ; l'adressage est terminé ainsi que la signalisation d'intérêt local ; pour les économies d'énergie, prévision d'installation de panneaux photovoltaïques et, nouveauté pour nous, l'extinction de l'éclairage nocturne sur certaines plages horaires : les modalités seront communiquées dès la fin de l'étude en cours ; cela devrait intervenir d'ici peu. Dans un second temps la mise en place d'ampoules LED sur tous les points lumineux suivra et permettra certainement de rétablir un éclairage continu de moindre intensité ;

L'école est un peu en tension au niveau de l'effectif ; j'encourage vivement les parents concernés, à inscrire leur enfant au plus tôt à condition seulement qu'il ait 2 ans à la rentrée de septembre ; Mme Sylvie Garnier, notre directrice, a annoncé son départ à la retraite pour la fin de cette année scolaire, nous ne manquerons pas de la remercier en son temps pour les nombreuses années passées à coté de nos enfants.

Je remercie les enseignantes, le personnel scolaire ainsi que le personnel communal pour leur implication dans les domaines tellement divers qui les concernent, ils constituent la force vive qui permet de répondre à beaucoup de vos attentes.

À ce propos, je veux mettre en avant 2 personnes qui ont été à votre service, parfois discrètement, mais toujours avec efficacité ; je souhaite leur décerner la médaille d'honneur de Boussac : il s'agit, de Nicole Albouy et Jean-Marc Pouget :

Nicole, conseillère municipale de 1989 à 1995, employée à notre école de 1995 à 2021, soit plus de 32 ans d'action auprès de nos concitoyens ou de leurs enfants.

Jean-Marc, employé communal de 1990 à 2021, soit lui aussi plus de 30 ans à votre service.

Vous me direz, c'était leur travail, oui mais pas dans une entreprise ordinaire, une entreprise où ils avaient affaire à vous tous, avec souvent de nombreuses galères, des soucis de tout ordre à résoudre, de grandes capacités d'adaptation et, je le souhaite, de merveilleux souvenirs. Merci à vous deux pour cet engagement.

La vie n'est pas, hélas faite que de bonnes choses ; en dehors de la disparition de nos proches au cours de l'année 2022 auxquels nous accordons une pensée empreinte de souvenir, nous avons aussi la douleur très récente de perdre, d'une part Clémence Soulié, Didier Bastide et Hubert Hurthes ; Hubert a grandement participé à la vie de la commune, élu municipal de 1959 à 1989 dont le dernier mandat comme adjoint ; nous pouvons aussi avoir une pensée émue pour lui et sa famille, merci.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, si vous rencontrez des problèmes personnels ou dans votre entourage proche ; ces informations peuvent nous permettre de réagir plus vite aux difficultés de nos concitoyens.

Il est temps de penser à des événements plus réjouissants ; nous allons procéder à la présentation de chaque conseiller municipal qui lui-même présentera les nouveaux habitants de son entourage ; vous verrez ainsi qui peut répondre au plus près de vous à vos interrogations quotidiennes ; bien sûr, Virginie secrétaire et moi-même sommes en permanence à votre écoute.

Merci encore pour votre attention, BONNE ANNEE, BONNE SANTE.



Sommaire :

Vœux 2023	1
La mairie vous informe.....	4
Informations diverses.....	5
Actions de l'école	6
Animations et dates à retenir	7
Memoria Andando	8
Sur le chemin de Stevenson.....	9
La Boussacoise	10
Rapport d'activité de la bibliothèque.....	11
Conseil Municipal du 18 novembre 2022	14
Conseil Municipal du 16 décembre 2022	17
Et si nous parlions pluie, cette absente.....	19
Une floraison insolite	19
Un petit déjeuner toujours aussi prisé	20
Ceux de la classe 76 se sont retrouvés	20
Terreur bonne enfant à la salle des fêtes	21
Commémoration du 11 novembre avec les écoliers	22
Le conseil municipal en pays Réquistanais	23
Parents-enfants : apprentis sculpteurs.....	23
Une belle fête pour les enfants.....	25
Téléthon : 1847 € remis à l'AFM	26
Carton plein u quine de l'APE	27
Serge BRAS nouveau président des infatigables.....	27
Une nouvelle signalétique en cours	28
L'année 2022 dans le rétroviseur	28
L'idée recette	29
Le coin des enfants	30



Rédaction - diffusion :
Commission Communale de l'information

Édito

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Merci pour tous les moments partagés et ceux à venir !

Cette année s'annonce propice au rassemblement et nous vous invitons à suivre les différentes animations qui auront lieu tout au long de l'année sur la commune via les bulletins communaux, Panneau Pocket et le Facebook de la commune de Boussac.

Le Bulletin communal change et pour l'année 2023 il se présente sous un style différent, plus facile et agréable à lire.

N'hésitez pas à nous donner votre avis sur celui-ci, l'équipe reste à l'écoute.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous vous donnons rendez-vous en mai pour les prochaines informations.

L'équipe rédactionnelle



LA MAIRIE VOUS INFORME

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

E-mail : mairie.de.boussac@orange.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30

Fermeture le mercredi et le dernier samedi du mois

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS : mardi après-midi et samedi matin

Fermeture du secrétariat pour congés :

Du 24 décembre 2022 au 2 janvier 2023

BIBLIOTHEQUE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : bibliothequeboussac@gmail.com

<http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

Horaires d'ouverture :

le samedi de 10h à 12h

Et le 1^{er} dimanche du mois.

Contact : Mme JANKOWSKI Sandrine au 06 06 45 37 98

ECOLE

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : 0120189R@ac-toulouse.fr

Directrice : Madame GARNIER Sylvie

SIVOS DU PAYS SEGALI

116, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 47 96 52

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant :

[Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou accueil@sivospayssegali.fr

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

100, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 27 43

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et www.payssegali.fr,

INFORMATIONS DIVERSES

PROCÉDURES CIMETIÈRE

Procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun : la procédure est achevée depuis le 20/12/2022.

La commune fera procéder, courant 2023, à l'exhumation des restes mortels ; pour chaque tombe, ils seront recueillis et ré-inhumés, avec toute la décence requise, dans une sépulture communale perpétuelle, convenablement aménagée à cet effet au sein du cimetière (dite « ossuaire communal »), conformément à l'article L. 2223-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon. Une première constatation a eu lieu sur place le lundi 20 juin 2022.

Passer ces délais, la mairie reprendra les emplacements pour lesquels personne ne s'est manifesté.

DECHETTERIE BARAQUEVILLE

Zone d'Activités de Marengo

12160 BARAQUEVILLE

Tél. : 05 65 71 97 84

Horaires d'Ouverture aux Publics

Lundi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00

Mercredi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00

Vendredi : Fermée le matin-14h00 à 18h00

Samedi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00

RECENSEMENT DES JEUNES A 16 ANS

*Les jeunes gens et jeunes filles nés en **Octobre Novembre et Décembre 2006 (4^{ème} période)** doivent se faire recenser en mairie à partir de leur date d'anniversaire.*

Merci de vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Le recensement est obligatoire et donne des droits.

ESSOR DE BOUSSAC

La boutique de l'Essor de Boussac est en ligne !

Vous allez pouvoir crâner et faire briller nos couleurs à l'entraînement ou dans la vie de tous les jours avec une sélection de produits Adidas ! 🏈

👉 Des conditions exclusives sur des produits phares Homme/Femme/Enfant personnalisables avec le logo du club et/ou vos initiales !

📦 Livraison sous 7 jours en moyenne au club

💬 Support technique en ligne via le tchat

👉 10% du panier d'achat est directement reversé à l'Essor Boussac

Voici le lien de la boutique 📌

<https://app.grinta.eu/essor-boussac>

GR/NTA X ESSOR DE BOUSSAC

La boutique en ligne officielle de
l'Essor de Boussac



Polo TIRO 21



Jogging molleton
SW SQUADRA 21



Veste d'entraînement
SQUADRA 21

ET PLEINS D'AUTRES PRODUITS !

Pantalon d'entraînement, veste de pluie, maillot d'entraînement, sac à dos, short, sweat d'entraînement, sac de sport ...

Commandez sur

<https://app.grinta.eu/essor-boussac>

>>> Logo du club | +3€

>>> Initiales ou chiffres | +2€



Après les boules de Noël solidaires...

Une enveloppe décorée pour nos aînés

En 2021, le Centre Social et Culturel du Pays Ségali proposait la réalisation du Noël solidaire.

Suite au succès de cette action, le CSCPS proposait cette année la réalisation d'enveloppes décorées pour les aînés. Les élèves de l'école de Boussac ont participé à cette opération et ont fait vivre la magie de Noël



L'école mène d'autres actions comme la récolte de bouchons ou encore la conservation du matériel d'écriture afin de permettre aux enfants de la garderie d'avoir du petit matériel.

ANIMATIONS DATES À RETENIR

Le camion pizza « chez cri-cri » (pizza-viennoiseries) vous attend un samedi sur deux devant la salle des fêtes à partir de 18h00

Samedi 18 février – Samedi 4 mars – Samedi 18 mars

Réservation 06.84.37.63.20

SAMEDI 18 FÉVRIER 2023

Repas organisé par la Société de chasse à la salle des fêtes de Boussac à partir de 20h.

Réservation obligatoire avant le 09/02/2023 auprès de Christian SOULIE 06.37.45.49.81

SAMEDI 25 FÉVRIER 2023

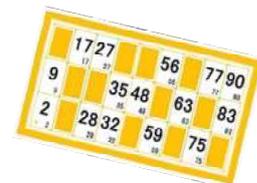
« Mémoire Andando » présentation par Jean VAZ de l'exode des républicains espagnols en 1939 à la salle des fêtes de Boussac à 20h30. Voir page 8

DIMANCHE 5 MARS 2023

Déjeuner du comité à la salle des fêtes à partir de 8h00

DIMANCHE 19 MARS 2023

Quine organisé par la paroisse à 14h00 à la salle des fêtes



SAMEDI 25 MARS 2023

Découverte du chemin de Stevenson, par Alain PUECH, à 20h30 à la salle des fêtes. Voir page 9.

SAMEDI 29 AVRIL 2023

La Boussacoise. Forte du succès de la première édition, l'association des Chemins vous propose une nouvelle course d'orientation. Cf. page 10



Pour connaître les animations du Club des Aînés, vous pouvez contacter le nouveau président, M. Serge BRAS.

BOUSSAC

SAMEDI 25 FEVRIER

20 H 30 SALLE DES FETES

MEMORIA ANDANDO

PRESENTATION DE L'EXODE DES REPUBLICAINS ESPAGNOLS EN
1939 PAR JEAN VAZ

Déroulement de la soirée :

Plan de l'intervention : (expo dans la salle : Retirada et camps)

Présentation rapide du déroulé des évènements (2^{ème} république, Guerre civile, exode, les camps, sortie des camps, CTE Compagnie de travailleurs étrangers, GTE, « réquisitionnés dans l'agriculture, les mines et usines, les forêts, les, barrages..., l'engagement dans la Légion et les Corps francs et dans la Résistance, la 2^{ème} génération...)

Documentaire intéressant réalisé au sein de notre association Memoria andando par des élèves du Lycée de Villefranche (32mn)

Compléments si nécessaire (en Aveyron, par exemple), peut-être quelques précisions sur la terrible répression franquiste et l'instauration d'un national-catholicisme d'un autre âge.

Débats, questions.



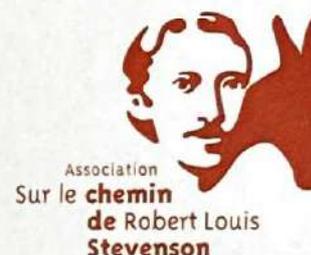


DECOUVERTE DU CHEMIN DE STEVENSON

BOUSSAC

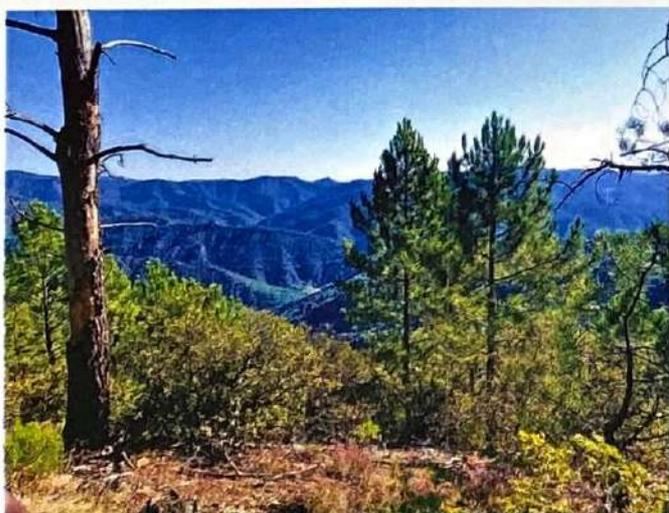
SAMEDI 25 MARS

20 H 30 SALLE DES FETES



Après avoir marché sur les traces de STEVENSON entre LE PUY et ALES, nous souhaitons vous faire découvrir quelques clichés de ce parcours entre VELAY—MARGERIDE—GEVAUDAN et CEVENNES. Des paysages superbes, de très belles rencontres et que des bons souvenirs.

Un défi certes, mais aussi et surtout un grand plaisir d'avoir parcouru ces espaces et peut être vous donner envie de vivre cette expérience.



LA BOUSSACOISE

DEUXIÈME ÉDITION



RAID, ORIENTATION ET BALADE



BOUSSAC
SAMEDI
29 AVRIL
2023

Un après-midi de course et
de découverte suivi d'une
collation musicale

inscriptions à partir du 25 mars

<http://www.engage-sports.com/la-boussacoise-2023>

SCAN ME



Ne vous précipitez pas !
Le site d'inscription
sera activé d'ici mars

**Compte tenu du succès de l'an dernier, nous proposons
une deuxième édition de La Boussacoise.**

**Voici l'affiche en avant-première de la manifestation
ouverte à tous et pour tous les âges, en marchant ou en courant !
C'est une belle occasion de redécouvrir notre territoire !**

**Nous sommes encore à la recherche de sponsors qui pourraient financer un lot pour les
vainqueurs. Nous les placerons sur l'affiche comme l'an dernier.**

Nous recherchons aussi des bénévoles d'un jour pour l'organisation et l'accueil.

Sponsors, bénévoles, nous avons besoin de vous !

Bibliothèque : Rapport d'activité 2022

rue de la mairie- 12160 Boussac

Renseignements généraux : Bibliothèque ouverte depuis octobre 2010

Local : à usage exclusif de bibliothèque : 45 m²

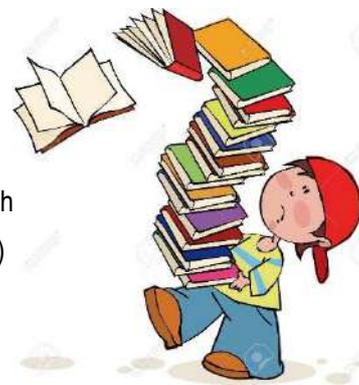
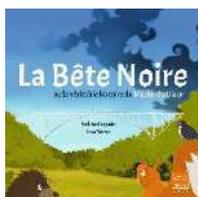
Régime juridique : gestion directe par la commune, gérée par des bénévoles

Jours et horaires d'ouverture : **Tout public** : mardi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

1er dimanche du mois de 10h à 12h

(les jours d'ouverture peuvent être modifiés pendant les vacances)



* **Accueils spécifiques** : à la demande pour les 3 classes de l'école.

Fonds propre au 31/12/2022 : 5239 docs

Livres adulte : 1373

Revue adulte : 660

Divers : 26 (CD Noël)

Livres jeunesse : 2980

Revue jeunesse : 200

Pas de fonds propre CD (pour changer souvent), ni de fonds DVD (trop coûteux)

FONDS MDA : la MDA (médiathèque de l'Aveyron) est la bibliothèque de prêts de Rodez, financée par le Conseil Général

La bibliothèque échange beaucoup avec la MDA de Rodez. Seulement 347 livres nouveaux ont été équipés pour 2022. Le local étant petit, il est préférable d'acheter le moins possible (pour ne pas augmenter le stockage), en ciblant les achats et d'échanger au maximum avec la MDA, pour qu'il y ait quand même de la nouveauté.

Priorité faite à l'espace jeunesse pour les achats et au documentaire. Un roman lu, se relie rarement. Un documentaire se consulte souvent. Un livre jeunesse profite à de nombreux enfants car ils grandissent vite.

Tous les documents qui ne sont pas achetés par la bibliothèque, sont prêtés par la MDA (romans, CD, DVD, documentaires...)

Les prêts de la MDA varient selon nos besoins et les quotas fixés par celle-ci. Les quotas sont de plus en plus serrés et le bibliobus n'a fait qu'un passage annuel (au lieu de 2). Compléments possibles avec les navettes mensuelles et les réassorts de 300 documents 2 fois par an. Beaucoup de manutention, d'échanges mais un fond sans cesse renouvelé.

Au 31/12/2022, la MDA a laissé 852 documents à la bibliothèque, tout support confondu.

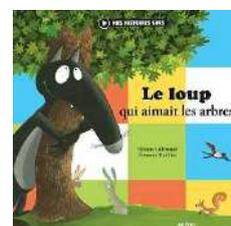
Beaucoup d'échanges aussi au sein du réseau des bibliothèques du Pays Ségali.

Total fonds (fonds propre + Prêt MDA) disponible au 31/12/2022 : 6 097 documents

Budget d'acquisition : bibliothèque : 2000 euros

Association : 600 euros (acquisitions de documents d'occasion)

Régie : 481 euros (encaissés par la trésorerie, pour la mairie de Boussac)
en date du 30/11/2022



Les lecteurs :



Conditions de prêts : abonnement adulte : 11 euros

Enfant : 5 euros (2 abonnements payants, le 3ème enfant gratuit)

Les abonnements sont valables 1 an, de date à date et donc peuvent être pris à tout moment de l'année

Un abonnement permet d'emprunter 5 livres, 1 CD, 1 revue et 1 DVD (par famille) pour 1 mois

Répartition des lecteurs :

De 0 à 14 ans	De 15 à 64	65 ans et plus	Total abonnés	79
33	40	6		



Publics spécifiques : 7 abonnements de groupe

- 6 abonnements de classe.
- 1 abonnement pour la garderie de l'école.

Rq : abonnement groupe : 5 euros par classe, pour 30 documents empruntables par abonnement

**Total d'abonnements pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 : 86 abonnements
Soit 136 lecteurs.**

Pour mémoire :

Nombre d'abonnés au 31/12/2015 : **101 individuels** + 5 abonnements de groupe

Nombre d'abonnés au 31/12/2017 : **89 individuels** + 5 abonnements de groupe

Nombre d'abonnés au 31/12/2019 : **98 individuels** + 7 abonnements de groupe

Nombre d'abonnés au 31/12/2020 : **91 individuels** + 8 abonnements de groupe

Nombre d'abonnés au 31/12/2021 : **78 individuels** + 7 abonnements de groupe



Prêts effectués pour la période et fréquentation :

2382 prêts (2241 prêts en 2021)

Peu de fréquentation le mardi soir, légère augmentation du nombre de prêts, jours de prêts très irréguliers.

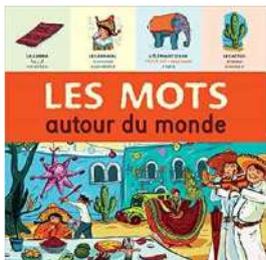
Meilleure fréquentation le dimanche. Un prêt de portage des livres à domicile (personne seule, non véhiculée)

Un public toujours familial... Des lecteurs très jeunes.

Nature des prêts :

	Adultes	Jeunesse	Total
Prêts de livres	456	1806	2262
Prêts de périodiques	55	11	66
Prêts de CD	30	20	50
Autres prêts	–	4	4
Total prêts	541	1841	2382

Nature des prêts de documentaires Adultes : 4 centres d'intérêt

	1	Décoration, Arts, architecture	classe 700
	2	Cuisine, jardin, bricolage	classe 600
	3	Histoire, géographie, tourisme	classe 900
	4	Littérature, théâtre	classe 800

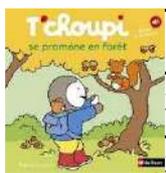


Nature des prêts de documentaires Jeunesse :

	1	Animaux	classe 500
	2	Inventions, transport, élevage, corps humain	600
	3	Histoire	900
	4	Arts, loisirs, sport	700



Nature des prêts de CD :

	1	CD enfants	700
	2	Chansons pop rock	classe 2
	3	Musique classique	classe 3



Une bibliothèque dans un réseau : souscrire un abonnement à la bibliothèque de Boussac, c'est aussi avoir accès à toutes les bibliothèques du réseau auquel elle appartient. Mêmes tarifs, même conditions de prêts sur tous les sites. Un catalogue commun de recherche. 43158 documents disponibles sur le réseau, répartis sur 7 sites.

	Baraqueville	Boussac	Castanet	Colombières	Gramond	Moyrazès	Sauveterre	Total
Nb de prêts	28974	2382	638	1524	1051	1955	1134	
Nb abonnés	691	79	23	56	37	54	37	977
Fonds propre	18625	5239	1798	1407	1978	4527	3208	36782
Fonds MDA	1243	858	802	714	982	846	931	6376
Fonds total	19868	6097	2600	2121	2960	5373	4139	43158

Un abonné a donc accès à un fonds de 43158 documents répartis sur le réseau des bibliothèques du Pays Ségali et indirectement au fonds de la MDA de Rodez.

Une bibliothèque de proximité, familiale... qui essaie de s'adapter à toutes les demandes.

L'épidémie de covid a changé le mode de fréquentation des abonnés. Le nombre d'abonnés se stabilise et on compte un peu plus de prêts.

Merci à tous les nouveaux habitants qui fréquentent la bibliothèque.

La bibliothèque oriente aussi ses achats en fonction des thèmes abordés dans les classes et continue de prêter des livres aux classes de l'école. L'accueil des élèves est à nouveau autorisé. Donc, merci aux enseignantes.

De façon plus générale, merci à toutes les personnes qui ont un intérêt pour la bibliothèque...

Cette année, la bibliothèque a accueilli un stagiaire Corentin, avec qui nous avons fait beaucoup d'équipements et de classements de collection. Les permanences du samedi sont désormais assurées par Lilian.

Meilleurs vœux à tous et bonne lecture 2023 !

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2022

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BLANC Stéphane, HENRY Christian

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

Renouvellement du contrat d'entretien des installations campanaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'entretien des installations campanaires arrive à échéance au 31 décembre 2022. Le Conseil Municipal renouvelle le contrat d'entretien des cloches de l'église avec la SARL BROUILLET ET FILS.

Hangar communal

Validation devis entreprises retenues

Monsieur Le Maire précise avoir reçu les devis des entreprises sollicitées et demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ces devis afin de permettre de lancer la réalisation de ce projet.

Renouvellement de la demande de subventions au titre de la DETR pour l'année 2023

Monsieur Le Maire indique avoir reçu les réponses du Conseil Départemental et de la Région Occitanie aux sollicitations de subventions, pour un montant très en deçà de ce que la commune a demandé. Il précise avoir rencontré M. le Sous-Préfet lors d'un entretien qui a eu lieu le 16 novembre, avec Messieurs MAUREL Jacques et SOULIE Jean-Marc. Il propose de renouveler la demande d'aide auprès de l'État au titre de la DETR, à hauteur du pourcentage maximal de subventions possibles, soit 40 %, sous réserve que l'opération soit éligible.

Demande de subventions pour équipements sportifs de loisirs

La commission sport de la commune s'est réunie le 19 octobre pour évoquer le projet d'installation d'équipements sportifs de loisirs type « fitness ». Ces équipements seraient installés au niveau de l'aire de jeux de la mairie et offriraient aux habitants un nouvel espace de détente.

Le projet, estimé à 15 000 € HT, pourrait recevoir plusieurs subventionnements. Il propose de solliciter l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 60 % et le Département à hauteur de 20 %.

Demande de subventions auprès de la région au titre de l'aide à la « restauration du petit patrimoine bâti » pour l'église de Boussac

Des travaux de restauration des soubassements de l'église et de restauration des jougs des cloches ont été programmés. Le 9 septembre 2022, le conseil municipal a validé le devis de l'entreprise BROUILLET ET FILS pour la restauration des parties basses des jougs. La Région dispose d'une enveloppe pour « l'aide à la restauration du petit patrimoine bâti » et subventionne les projets jusqu'à 20%. Le conseil sollicite l'aide de la Région pour financer ces travaux.

Mise en place des IFTS et IHTS pour l'ensemble du personnel communal

Monsieur le Maire indique que cette délibération est déjà en vigueur sur la commune concernant les adjoints administratifs. Il demande d'actualiser cette délibération suite au changement de grade de l'agent administratif et pour permettre aux agents techniques d'en bénéficier. Il appartient à l'organe délibérant de fixer la liste des emplois ouvrant droit aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires. L'agent pourra choisir entre le repos compensateur et/ou l'indemnisation. Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} décembre 2022.

SIEDA : opération collective de diagnostics énergétiques de bâtiments publics – programme 2023

Le poids de l'énergie dans le budget de fonctionnement des petites et moyennes communes est en augmentation. Les dépenses liées à l'énergie sont principalement dues au patrimoine bâti et aux équipements d'éclairage public.

Le SIEDA continue son action de diagnostics énergétique des bâtiments avec un nouvel appel à manifestation pour une réalisation en 2023. Il est ouvert aux collectivités et établissements publics. Cette démarche est limitée aux bâtiments identifiés comme gros consommateurs d'énergie ou pour lesquels une rénovation énergétique globale doit être engagée, dans la limite de deux bâtiments par collectivité ou établissement public.

L'opération sera financée par le SIEDA. La collectivité contribuera financièrement à la réalisation de l'audit énergétique à hauteur de 300 € / bâtiment.

Monsieur le Maire propose d'engager ce diagnostic sur la mairie et sur la résidence de la fontaine.

Monsieur le Maire précise au Conseil, que suite à plusieurs réunions avec le PETR, et compte tenu des augmentations du coût de l'énergie, il souhaite développer le photovoltaïque sur le territoire.

Résiliation des conventions PALULOS / PLUS / PLUS/AA des logements locatifs de la commune

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de la DDT au sujet des logements locatifs de la Commune qui ont fait l'objet de conventions avec l'État conclues à l'occasion de travaux de réhabilitation. Trois logements sont concernés par une convention.

- Cussan (ancienne école),
- Boussac (ancienne école),
- Boussac (ancienne école),

Il est ici précisé que la dénonciation de ces conventions aura notamment pour conséquence le fait que le logement en question ne pourra plus à l'avenir bénéficier du conventionnement et le locataire ne pourra plus bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement.

Monsieur le Maire propose de résilier ces conventions afin de pouvoir louer ces logements sans critères restrictifs, sachant que les locataires pourront toujours solliciter l'Aide au Logement (AL) classique.

Cession parcelles sises à l'Issanchou au profit de la commune

Un bornage a été établi par la SARL LBP Etudes et Conseil, lieu-dit l'Issanchou, le 29 mars 2022.

Selon le géomètre « d'après les photographies aériennes anciennes de l'IGN, la voie communale était un ancien chemin rural qui a été élargi entre les années 1964 et 1978, il y a une discordance entre la limite de propriété correspondant au bord de l'ancien chemin, et la limite de fait correspondant aujourd'hui à la clôture du terrain » ;

Monsieur le Maire indique qu'il convient de régulariser cette situation et la nouvelle emprise du chemin rural sis à l'Issanchou.

École – SIVOS du Pays Ségali

Monsieur SOLIER Richard indique que les travaux prévus aux toilettes de l'école sont achevés, le dernier local toilette sera rénové lors des vacances de février.

Pays Ségali Communauté

Espaces propretés : ils seront installés début de semaine prochaine au stade, à l'Eminade, à la salle des fêtes et à la tournée de la Ferry.

SIL : les travaux de la Signalisation d'Information Locale sont achevés.

Petite enfance : le bilan de la maison des jeunes est très positif, notamment grâce à une météo exceptionnelle cet été. Les élus souhaiteraient un accueil similaire sur le naucellois.

ACM (accueil collectif de mineurs) : ils sont au nombre de 5 sur le territoire, Baraqueville, Calmont, Cassagnes, Naucelle et Colombiès. Celui de Colombiès est géré par familles rurales, et celui de Cassagnes par

la FOL. Suite à des dysfonctionnements sur le site de Naucelle, c'est la FOL qui reprend la gestion du site. Mme JEAN BAPTISTE reste coordonnatrice désignée pour les ACM pour la communauté de communes.

Crèches : un projet de micro-crèche, éco-responsable, de 12 places est en cours à Colombières. Le coût du projet s'élève 371 000 € subventionné à 80 % par la CAF.

Projet de territoire : ce projet est en cours sur la communauté. Plusieurs réunions ont été programmées afin d'échanger sur les grandes orientations qui définiront le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Voirie : Monsieur MAUREL Jacques a rencontré le responsable voirie de la communauté, Monsieur POUGET Georges. Ils ont fait le tour de la commune pour identifier le programme voirie 2023. Des travaux sont en cours de chiffrage pour la route de Grandsagne, Route de la Caumette, accès école, Rue du Moulin, et en ce qui concerne les chemins ruraux : chemin de Combelongue à l'Issanchou, chemin de la Cabane dit des 4 routes, chemin de la Cabane au Fraysse.

Décisions modificatives n°03 du budget principal

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes, notamment sur le chapitre budgétaire 23, immobilisations en cours, permettant de payer les travaux relatifs au hangar. Il convient également de réajuster le montant des dépenses au niveau du SIVOS et des indemnités des élus.

Motion de soutien à l'AMF au sujet des finances locales

Monsieur le Maire propose de prendre une motion de soutien à l'Association des Maires de France au sujet des finances locales. Les communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent :

- Inflation à environ 5,5%, va faire augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement.
- Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux qui compromettent l'équilibre des budgets de fonctionnement et les capacités d'investissement des communes.
- Augmentation de 3,5% du point d'indice, mesure nécessaire pour les agents territoriaux, ajoute une charge supplémentaire.

Après quatre ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec le gel de la DGF et la baisse chaque année des attributions individuelles pour plus de la moitié des collectivités du bloc communal.

Face à l'impact de la crise économique, il est essentiel de garantir la stabilité des ressources locales pour maintenir l'offre de services à la population, soutien indispensable au pouvoir d'achat des ménages. La commune de Boussac soutient les positions de l'Association de Maires de France

Questions diverses

Résiliation contrat Antargaz : Un nouveau contrat a été souscrit auprès de Vitogaz.

Préparation vœux du 15 janvier 2023 : Monsieur le Maire demande aux conseillers de recenser les nouveaux habitants de la commune afin de pouvoir les inviter lors des vœux du 15 janvier 2023.

SMELS : Monsieur MAUREL Jacques donne le compte rendu de la réunion du Syndicat de l'eau qui a eu lieu ce jour. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2021 a été adopté, ainsi que la tarification de l'eau potable pour 2023. Un nouveau siège est en cours de construction à Baraqueville.

Commissions communales : Monsieur le Maire invite chaque conseiller à revoir la liste des commissions communales avant le 1^{er} décembre 2022. Une synthèse sera faite et proposée pour validation lors du prochain conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2022

Sont présents : BLANC Sébastien, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, BOURSINHAC Candie, BLANC Stéphane, JANKOWSKI Sandrine, SOULIÉ Jean-Marc.

Secrétaire de séance : SOLIER Richard

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

Fixation des divers tarifs pour l'année 2023

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de fixer les divers tarifs 2023 concernant les locations des salles (salle des fêtes, maison des associations, salle de réunion), des chapiteaux, des concessions du cimetière, et des tarifs relatifs à la voirie.

Tarifs redevance assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2023

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de la part variable ont été délibérés en 2021 pour l'année 2023. Il convient de délibérer pour les tarifs de la part fixe 2023, et les tarifs 2024.

La compétence assainissement devant passer à l'intercommunalité, l'objectif est de tendre vers le tarif qui sera appliqué en 2026.

Hangar communal : validation des devis des entreprises

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises retenues pour la réalisation du hangar :

- Lot n°1 : Terrassement - voiries, attribué à l'entreprise PELISSIER Bruno, 45 Traverse de JOUELS 12800 SAUVETERRE-DE-ROUERGUE - Montant HT : 18 000 €
- Lot n°02 : Gros œuvre, attribué à l'entreprise MOULY REY, 49 rue des Monts d'Aubrac 12160 BARAQUEVILLE - Montant HT : 23 500 €
- Lot n°03 : Charpente métallique – couverture, attribué à l'entreprise GINESTET, ZA de Marengo 12160 BARAQUEVILLE - Montant HT : 55 000 €

Les travaux devraient être achevés au plus tard en avril selon les conditions climatiques.

Convention avec Enedis – constitution de servitude

Monsieur le Maire expose que diverses conventions de servitude ont été signées avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes électriques souterraines et/ou la création de postes de transformation électrique sur les propriétés communales. Une convention a notamment été signée le 15 octobre 2021 concernant la pose d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle cadastrée Section D numéro 219 lieudit La Cabane.

Il convient désormais de régulariser la situation via la rédaction d'actes authentiques de constitution de servitudes, dont les frais de Notaire sont à la charge d'ENEDIS.

Subvention exceptionnelle à l'association « bruits de couloirs »

Monsieur le Maire indique qu'à l'occasion du Téléthon organisé par la Commune le 03 décembre 2022, la compagnie « Bruits de Couloirs » s'est produite gratuitement à la salle des fêtes. L'association sollicite une subvention auprès de la commune d'un montant de 170,00 € pour couvrir les frais de logistique. Le conseil municipal valide cette subvention.

Madame POUGET Sabine indique que les dons pour le Téléthon s'élèvent à 1847,50 €. Elle remercie les associations communales qui ont bien voulu s'investir et s'impliquer dans cette journée.

École -SIVOS Pays Ségali

Le dernier conseil syndical a eu lieu le 21 novembre. Monsieur SOLIER Richard donne le compte rendu de la réunion. Outre les délibérations relatives au personnel, le conseil syndical a décidé de modifier le montant de la contribution des communes en restituant une part de l'aide de l'Etat versée pour le passage de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans.

M. SOLIER indique que deux postes administratifs sont à pourvoir au SIVOS.

Pays Ségali Communauté

Monsieur MAUREL Jacques fait part des propositions concernant les travaux voirie 2023. Des travaux seront entrepris à Grandsagnes, à La Caumette, Rue du Moulin à Boussac, Issanchou (accès maison neuve). Des travaux sur les chemins communaux seront également effectués à La Cabane et Combelongue.

Composition des commissions communales

Monsieur le Maire valide 11 commissions à savoir : Finances / Voirie – Assainissement / Urbanisme / Energie solidaire – Développement durable / Aménagement de l'espace public / Social – Solidarité / Animations / Espaces Sportifs / Communication – Information / Affaires scolaires / Culture – Tourisme – Patrimoine.

SIEDA : entretien 2023 extinction de l'éclairage public équipement en horloges des secteurs E H et K

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la proposition du SIEDA concernant des économies sur les factures d'énergies par le biais de l'extinction de l'éclairage public. Il indique que des travaux de pose d'horloges sont nécessaires sur certains secteurs (E H et K). une fois l'opération réalisée, les coffrets A B C E F G H I J et K pourront être programmés en extinction. Les cellules « isolées » (L M N O P et Q) ne peuvent pas s'inscrire dans cette opération.

Dans le cadre des travaux d'éclairage public inhérent à la convention de groupement de commande et de modernisation de l'éclairage public, le SIEDA indique que le montant des travaux s'élève à 1 288,13 Euros H.T. Le conseil valide ces travaux.

Monsieur le Maire souhaite également qu'une étude sur l'ensemble du parc de la commune soit étudié afin de remplacer les luminaires énergivores et permettre une réelle économie sur les consommations d'éclairage public.

Décision modificative n°2 Service Assainissement

Afin de pouvoir procéder aux derniers règlements sur le service assainissement, Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder à des mouvements de crédits dans la section d'investissement. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Décision modificative n°04 du budget principal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 ayant été insuffisant, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes, notamment en ce qui concerne une subvention au budget service assainissement.

Questions diverses

Préparation vœux du 15 janvier 2023

Monsieur le Maire remet aux conseillers les invitations pour les nouveaux habitants de la commune.

ET SI NOUS PARLIONS PLUIE : CETTE ABSENTE



« Parlez-moi de la pluie et non pas du beau temps
Le beau temps me dégoûte et m'fait grincer les
dents » (L'Orage de BRASSENS).

Lorsqu'il a écrit ce texte, le chanteur moustachu de SETE était loin de se douter que ces paroles seraient en parfaite convenance avec l'année que nous venons de passer. Une année exceptionnelle par sa chaleur et sa carence pluviométrique. Même si les

dernières pluies ont juste permis aux semis d'automne de germer, on est bien loin de parler d'un débit d'averses qui seraient en mesure d'aller créditer les nappes phréatiques. Si l'on se réfère à la pluviométrie des cinq dernières années, on relève avec très peu d'écart d'une année à l'autre une moyenne de 1090 mm. Au vu du cumul actuel de 2022, il faudrait qu'il tombe quotidiennement 8 mm jusqu'à la fin de l'année pour arriver à cette quantité. Autant dire que les vannes célestes sont actuellement bien loin d'être en mesure d'atteindre cet objectif.

UNE FLORAISON INSOLITE

Les lilas refleuriront à Toussaint », tel aurait pu être le titre d'un roman qui aurait inspiré un auteur du terroir pour tramer une histoire issue d'une quelconque fiction imaginaire de la nature. Cette dernière, qui vient d'être soumise aux aléas climatiques que nous subissons, a dû abandonner ses repères calendaires et se soumettre à ces nouvelles conditions climatiques. C'est ainsi que Jean Paul MOYSSET de La COURTOIRADE a pu constater à sa grande surprise qu'au fond du jardin le lilas avait redonné de superbes bouquets de fleurs. Un tel constat n'est pas à mettre aux caprices de la nature mais bien à ces conditions climatiques qui lui font perdre ses repères naturels. « Je ne mangerai plus de cerises en hiver », tel était la



prise de conscience d'un homme politique bien connu prônant de vivre en cohérence avec les saisons et leurs spécificités plutôt que de se soumettre aux artifices commerciaux. Force est de constater que les nouvelles données climatiques mettent bien à mal cet ordre établi qu'avait la nature.

UN PETIT DEJEUNER TOUJOURS AUSSI PRISÉ

A Boussac nous faisons la tête deux fois par an et ce dernier dimanche en faisait partie avec vous l'avez deviné, le petit déjeuner à la tête de veau sauce gribiche qui fait de plus en plus d'adeptes. Vous avez encore été nombreux, le record de participants a par ailleurs été battu, à venir déguster cette spécialité culinaire brillamment concocté par les membres du comité d'animation.



CEUX DE LA CLASSE 76 SE SONT RETROUVES

Ils sont une vingtaine qui a eu vingt ans en 1976, et n'ont pas oublié les moments de jeunesse passés ensemble. Après avoir comme il convient, célébré les soixante ans, ils ont décidé de pérenniser cette rencontre tous les ans. C'est ainsi qu'ils se sont trouvés récemment au restaurant « Les Coqueliquots » à Moyrazès pour ce moment important et privilégié de rencontres, souvenirs et anecdotes qui ne manquent pas de revenir à la surface lors de ces occasions. Rendez-vous l'an prochain pour l'édition 2023.



TERREUR BON ENFANT A LA SALLE DES FÊTES

Si la Toussaint est bien le rendez-vous annuel pour honorer nos chers disparus, le 31 octobre a pris sa place depuis quelques années déjà auprès des plus jeunes pour célébrer la fête d'halloween. Fête qui trouve ses origines Celtiques en Irlande et fut largement exportée aux États- Unis pour revenir chez nous avec sa cohorte d'enfants grimés en sorcières et autres monstres venus semer une terreur bon enfant auprès des populations. Le comité d'animation, toujours sensible à marquer les évènements avait invité tous ces petits monstres gentils, accompagnés de leurs parents avec la récompense bien convenue qu'est la distribution abondante de bonbons et autres friandises. Chacun avait eu à cœur de se grimer en sorcière ou monstre pour honorer ce rendez-vous traditionnel du calendrier.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE AVEC LES ECOLIERS



Les élèves des cycles 2 et 3, accompagnés de leurs institutrices Sylvie GARNIER et Sylvie BONNEVIALE, ont célébré la journée du souvenir en se rendant au monument aux morts où leur fut expliqué le symbole de ce qu'il représente. L'occasion de leur rappeler également que lors de cette tragédie du siècle dernier, 39 jeunes Bousacois y ont perdu la vie. Après avoir déposé deux pots de fleurs, une minute de silence fut observée.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN PAYS REQUISTANAIS



La sortie familiale du conseil municipal a conduit le groupe cette année vers le pays Réquistanais avec en matinée la visite de la distillerie de LESTRADE et THOUELS appelée LANDA'S distillerie. Une visite qui a permis de découvrir toute l'alchimie qui consiste à élaborer des boissons telles que whisky et autres spiritueux d'Aveyron, le petit jaune et le gin de Félicia. Mathieu RECOULES a suivi les traces de son grand père et de son oncle, bouilleurs ambulants, pour se sédentariser dans son atelier de LESTRADE. Chacun a pu admirer ces installations et tout particulièrement les cuivres rutilants tout en appréciant les explications du maître des lieux pour qui l'élaboration du whisky est la production phare. Nous sommes bien loin de l'ECOSSE, mais l'Aveyron aussi va pouvoir se targuer d'avoir cet apéritif que Mathieu va décliner sous quatre appellations : Brousse, Saugane, Thouels et Peyrebrune, un clin d'œil au terroir local en quelques sortes. Le repas de midi fut pris au restaurant LES MAGNOLIAS de PLAISANCE, un très beau site qui a le privilège d'avoir été la maison familiale du célèbre poète Paul VALERY. L'après-midi fut consacrée à la visite de ce très beau village et chacun a pu apprécier cette journée de détente, hors des préoccupations communales. Richard SOLIER est à remercier pour l'organisation de cette journée.



PARENTS - ENFANTS : DES APPRENTIS SCULPTEURS



Le centre social et culturel du Pays Ségali avait programmé récemment deux ateliers parents – enfants avec pour thème l'apprentissage du moulage à la salle des fêtes de BOUSSAC. Encadrés par Claire PITHON animatrice famille au CSCPS et Caroline PIFFRE, céramiste à SAUVETERRE DE ROUERGUE, des groupes de jeunes sculpteurs ont mis la main à la pâte ou plus exactement les mains dans la terre. C'est ainsi qu'avec de la faïence rouge et du grès noir ces apprentis artistes ont réalisé des « Monstres sortis du placard » ou des totems. Après s'être familiarisés avec la matière, ils ont très vite fait preuve d'imagination et de créativité pour réaliser leurs petits chefs d'œuvres. Toutes ces œuvres ont ensuite été prises par Caroline la céramiste qui va les cuire dans un four réservé à cet usage et elles leur seront restituées courant décembre. Ce fut un très bon apprentissage au modelage, à la prise de contact avec la matière et l'art de maîtriser cette dernière.



INVITATION A LA SERIGRAPHIE

Le centre social et culturel du pays Ségali vient régulièrement proposer des activités dans la salle des fêtes, en particulier pour les plus jeunes. Il y a eu tout récemment un atelier avec une quasi-totalité de personnes adultes initié par le programme du CSCPS « Fabrique de liens ». Animé par Vanessa BAGARRY, cet atelier de sérigraphie a fait découvrir aux participant(e)s tous les rudiments de cette technique qui leur a permis pour cette occasion de confectionner des cartes de vœux. Il faut souligner le dynamisme de l'association qui présente sept ateliers par mois sur le territoire intercommunal, une offre qui est en mesure de répondre aux souhaits de chacun.



UNE BELLE FETE POUR LES ENFANTS



Pour la deuxième année, la mairie en collaboration avec les associations de la commune, organisait ce 10 décembre la fête de Noël avant l'heure. Une fête certes pour les enfants de la commune, mais qui a également permis aux parents et grands-parents de venir s'immerger dans ce milieu festif et enchanté qu'engendre cette fête annuelle. Il y en avait pour tous, entre ateliers de maquillage pour des déguisements spontanés et créatifs pour diverses inspirations manuelles. Le club de marche avait concocté une recherche aux décorations dans les rues du village avec un jeu de pistes matérialisé par des traces ou figurines au sol qui conduisaient ces joyeuses troupes à découvrir les décorations qu'elles allaient accrocher ensuite sur trois sapins prévus à cet effet. Ce fut l'occasion également de faire des pauses sur des sites mémoriels du village : Anciennes écoles et café RUDELLE (ancienne cantine) où leur était expliquée l'histoire de l'école autrefois. A l'église, les responsables du conseil paroissial faisaient découvrir la crèche avec explications à l'appui, tandis que sur un écran était projeté un conte de Noël moderne. Au four à pain quelques fagots furent allumés pour donner un peu de chaleur en ce premier jour de frimas et le vin se chargeait des gosiers tandis que de nombreuses pâtisseries régalaient la nombreuse assistance. Le moment tant attendu par les enfants fut bien sur l'arrivée du père Noël et son sac rempli de cadeaux qui a ravi tout ce petit monde. Ce bel après-midi s'est terminé par l'illumination de l'église, du sapin et d'une calèche richement décorée. Pour résumer ce beau moment : Du froid dans cette atmosphère hivernale, mais beaucoup de chaleur dans les cœurs.



TELETHON : 1847 € REMIS À L'AFM

La journée du téléthon est toujours mobilisatrice et l'édition 2022 a largement confirmé cet engouement suscité pour venir en aide à la recherche contre les maladies génétiques. Mobilisant toutes les associations de la commune, le programme a commencé par la balade organisée par les marcheurs. Les conditions climatiques ont un peu altéré la participation mais près d'une vingtaine de courageux ont bravé cette météo pour leur périple d'une dizaine de kilomètres sur les sentiers et chemins de la commune de Boussac et Castanet. En soirée la troupe « Bruits de couloirs » est venue jouer sa pièce « Bruits de couloirs en campagne ». Vous étiez nombreuses et nombreux à venir assister à ce spectacle désopilant où rires et applaudissements ont rythmé la soirée avec la succession de sketches et scénettes plus cocasses et burlesques les uns que les autres. Un grand bravo à ces acteurs amateurs et altruistes qui viennent ainsi se produire gracieusement, sachant que la totalité de la recette était reversée au téléthon. N'oublions pas également l'équipe locale qui anime chaque année avec succès cette journée où les gens se rencontrent dans cet esprit convivial et de solidarité.



Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur, avec des participants toujours aussi motivés. Au total, 1847,50 € ont été récoltés.

Un grand merci à l'équipe des organisateurs ainsi qu'à l'ensemble des associations qui ont participé ou donné pour le téléthon. Un remerciement tout particulier à l'association des chemins de Boussac pour avoir organisé la randonnée de l'après-midi ainsi qu'à l'Essor de Boussac et l'Association des Parents d'Élèves pour avoir contribué à la réussite de cette journée. Un grand merci également à la troupe de Bruits de Couloir pour avoir animé la soirée avec succès. Et un remerciement à tous ceux qui ont participé à cette journée et qui ont donné pour le téléthon.

CARTON PLEIN AU QUINE DE L'APE



Même si les lotos, plus familièrement appelés quines, peuvent se dérouler toute l'année, la période hivernale semble la mieux convenue à ce type de rencontres et de distraction. C'est ainsi que tout récemment les responsables de l'APE (Association des Parents d'Élèves), ont programmé le leur à la salle des fêtes. L'après-midi a débuté par le quine des enfants, une manière tout à fait ludique et non désintéressée de



leur faire découvrir l'alignement gagnant des cinq chiffres. Tout a continué avec les dix-huit quines et leurs superbes lots qui ont ravi les heureux lauréats. Les bénéfices récoltés constituent un apport capital, le mot n'est pas usurpé, à la trésorerie de l'association qui permet aux élèves de bénéficier de diverses activités tout au long de l'année.

En ouverture de cette assemblée générale, Christian MOULY accueille et remercie les personnes présentes

SERGE BRAS : NOUVEAU PRESIDENT DES INFATIGABLES

ainsi que François CARRIERE, maire de la commune qui a œuvré à la pérennisation de cette association. Le bilan de l'année écoulée fait état de 73 adhérents tandis que le bilan financier est lissé sur trois années en raison de l'épisode COVID. Les infatigables ne sont toujours pas fatigués, mais après plusieurs années d'activité, de nombreux membres du bureau ont logiquement choisi de passer la main. Cette main tendue a rencontré celles de nouvelles personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution à la vie de ce groupe qui propose de nombreuses activités tout au long de l'année. « Une page du livre se tourne, mais je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis pour faire vivre l'association ». Les anciens continuent leur action en se joignant aux nouveaux pour la mise en place du bureau qui a la composition suivante : Président – Serge BRAS, Secrétaire – Maryvonne ALBOUY HENRY, Trésorier – Francis POUGET.

Cette assemblée générale s'est poursuivie autour du repas pris en commun, préparé par « Les coquelicots » de Moyrazès



UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE EN COURS



Depuis quelques temps nous voyons fleurir sur la commune plusieurs panneaux de signalisation. Il y eut tout d'abord l'opération d'adressage qui s'est matérialisée par la pose d'indicateurs de voies et de numéros auprès de chaque particulier. Les travaux de pose sont en voie d'achèvement et l'ensemble du réseau est désormais opérationnel pour ce qui concerne donc cet adressage. Un deuxième programme, totalement indépendant a consisté à la mise en place d'une signalétique consistant à informer les diverses directions pour se rendre à des établissements, publics ou privés. En ce qui concerne cette opération, c'est la communauté de communes qui a pris en charge la pose et la fourniture des poteaux, chaque bandeau étant

financé par la mairie ou le particulier concerné. Ces travaux ont été réalisés par La société S.I.L.

Containers : Des travaux d'aménagement d'emplacement pour les containers vont être prochainement réalisés sur la commune.



L'ANNÉE 2022 DANS LE RÉTROVISEUR

L'heure est aux vœux pour cette nouvelle année 2023, et malgré les contextes particulièrement difficiles on ne peut que souhaiter à chacune et chacun d'entre vous le meilleur pour cette nouvelle édition avec la santé bien évidemment, accompagnée de toute la réussite souhaitée dans les projets de chacun.

C'est également la période de faire un bilan de l'année écoulée et il convient d'aborder la carence de pluie que nous avons connue en 2022 avec un total particulièrement indigent de 702 mm, bien en deçà des 1100 mm enregistrés en moyenne sur les dernières années. A noter également que dans les excès météorologiques, nous avons eu la tempête du 14 août qui a provoqué quelques dégâts, emportant une partie du mur du cimetière entre autres.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.



Démographie 2022 :

Naissances : BELMONTE Tessa, CARLIN Jules, ENJALBERT Faustine, NAVARRO Maylone, RAVAILLE GAYRAUD Conrad

Mariage : CARRIERE Yannick et ECHE Virginie

Décès : COSTE Gilles, NADAL Guy, POUGET Roland, TEULIER Andrée veuve THUERY

L'idée Recette



Soupe aux noisettes

Ingrédients :

250 g de noisettes moulues
1 noisette de beurre
10 cl de crème fraîche
poivre
sel
1 salade
500 ml de lait
500 ml de bouillon de poule
1 c.à.s de fécule
2 jaunes d'oeuf



ÉTAPE 1

Faites cuire la salade nettoyée avec le beurre, pendant 1 h 30, au micro-ondes à pleine puissance.

ÉTAPE 2

Ajoutez les noisettes, le lait et le bouillon. Mixez le tout.

ÉTAPE 3

Faites réchauffer pendant 2 min à pleine puissance.

ÉTAPE 4

Délayez la fécule au batteur, avec la crème et les jaunes d'oeuf.

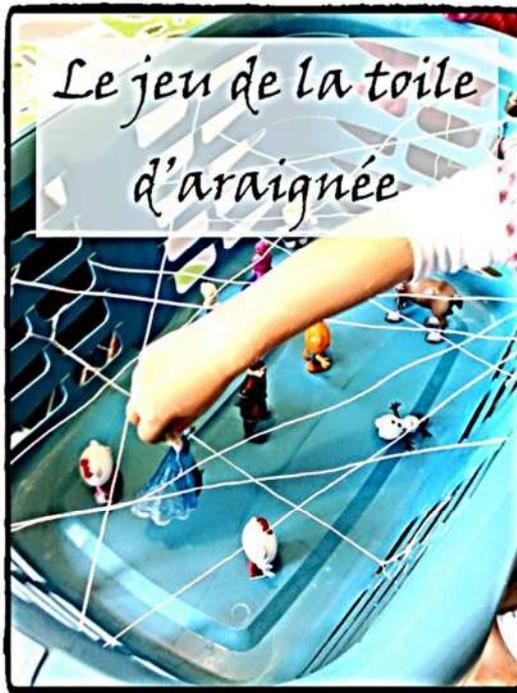
ÉTAPE 5

Assaisonnez.

ÉTAPE 6

Servez bien chaud.

Le Coin des enfants



Le but est d'aller délivrer des personnages (ou autres sujets) en passant ses mains à travers les toiles d'araignée sans y toucher !

Le matériel nécessaire :

1 corbeille à linge (ou tout autre panier où vous pouvez accrocher des fils)

Du fil

Des personnages (ou autres sujets)

Le déroulement de l'activité

Prendre une bassine à linge et y passer des fils un peu partout.

Au fond de la bassine, installer des sujets.

Les enfants vont essayer d'aller délivrer un personnage.



C'est l'hiver

Brr! Brr! Brr!

Il fait froid! Froid! Froid!

Pour nous réchauffer,

Nous allons taper!

Avec les mains, (2 fois)

Avec les pieds, (2 fois)

Sur les genoux, (2 fois)

Puis avec les bras! (faites le moulin)

Tournez, tournez, arrêtez !

Nous sommes réchauffés!!!



Le Saviez vous ?



LE 2 FÉVRIER, C'EST LA CHANDELEUR, JOUR DES CRÊPES. COUTUME PAÏENNE, DEVENUE FÊTE RELIGIEUSE, ELLE REMONTERAIT À 492. LE PAPE GÉLASE 1ER DISTRIBUAIT DES CRÊPES AUX PÈLERINS DE RETOUR DE ST-JACQUES DE COMPOSTELLE POUR LES REMERCIER D'AVOIR FAIT LE PÈLERINAGE.

AUJOURD'HUI, LOIN DU SYMBOLE RELIGIEUX, CRÊPES ET GALETTES CONTINUENT À FAIRE NOTRE RÉGAL.

MAIS LA SUPERSTITION ET LE FOLKLORE NE SONT JAMAIS TRÈS LOIN. IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS, POUR LES PAYSANS, NE PAS FAIRE DE CRÊPES LE JOUR DE LA CHANDELEUR SIGNIFIAIT UNE RÉCOLTE PERDUE ! ALORS LE 2 FÉVRIER, ON UTILISAIT LA FARINE DE LA RÉCOLTE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE POUR CONFECTIONNER DES CRÊPES EN FORME DE DISQUE SOLAIRE, SYMBOLE DU SOLEIL.

DE NOS JOURS EN GAGE DE PROSPÉRITÉ DANS LE FOYER, LA SUPERSTITION VEUT TOUJOURS QUE L'ON FASSE SAUTER LA 1ÈRE CRÊPE DE LA MAIN DROITE, LA MAIN GAUCHE DANS LE DOS SERRÉE SUR UN LOUIS D'OR (MAIS CA MARCHE AUSSI AVEC DES EUROS). ET GARE À CELUI OU CELLE QUI NE RÉCUPÈRE PAS CORRECTEMENT SA CRÊPE !

BONNE CHANDELEUR !